

# FICHE TECHNIQUE

## TRACEUR TRAFFIC

130515

### PEINTURE DE TRACAGE AU SOL USAGE PROFESSIONNEL

**TRACEUR TRAFFIC** est une peinture spéciale pour sol très résistante à haute pigmentation, résiste aux roulements, aux intempéries, aux hydrocarbures et sèche rapidement (20 mn environ hors poussière).

#### PROPRIETES PRINCIPALES

**TRACEUR TRAFFIC** grâce à sa formulation permet de conserver un tracé et une couleur très longue durée.

**TRACEUR TRAFFIC** est utilisé pour la création d'emplacements de stationnements ou de livraison, la signalisation sur les sols en usine, en entrepôts, sur les aires de stockage, le marquage dans les cours d'école, la délimitation au sol des ouvertures automatiques (portes basculantes, coulissantes...).

**TRACEUR TRAFFIC** s'utilise avec la traceuse de ligne qui permet de tracer des lignes propres, nettes et précises.

- 1- Aérosol à insertion facile
- 2- Châssis renforcé très résistant
- 3- Stabilité permettant des tracés droits et rectilignes
- 4- Poignée ergonomique pour faciliter le déclenchement de l'aérosol
- 5- Trace facilement en déporté (bord de palette, de murs...) avec le support latéral
- 6- Pare-vent : assure un tracé parfait même s'il y a du vent
- 7- Flèche réglable pour suivre le pré-tracé
- 8- Matériel de pré-tracé fourni
- 9- Machine sans entretien ni maintenance
- 10- Garantie 10 ans contre tous défauts de fonctionnement

#### MODES ET DOSES D'EMPLOI

- ✓ Conditionnement : par carton de 12 aérosols
- ✓ Un aérosol couvre 50m de tracé selon la largeur du tracé et la nature du sol.



#### EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence **l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.**

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.